



## Mener à bien une opération d'aménagement public

Ref 8972029

### Mener à bien une opération d'aménagement public

Formations courtes

---

Perfectionnement	2 jours (14 heures)	Paris
------------------	---------------------	-------

---

### Gérer l'opération en toute sécurité juridique

Le cadre de la conception et de la passation des opérations d'aménagement public a fortement évolué et révèle de nouveaux enjeux pour l'aménagement urbain. Dès lors, maîtriser les règles applicables au territoire sur lequel le projet se déroule et identifier les avantages et inconvénients de chacun des outils opérationnels s'avèrent essentiels pour réaliser une opération.

### Objectifs

- Identifier les outils adaptés pour la réalisation des opérations
- Analyser les connexions entre les différentes procédures
- Concevoir l'opération, de la concertation à sa réalisation

### Pour qui ?

· Responsables de l'urbanisme opérationnel · Aménageurs publics et privés

**Code dokélio : 25298**

### Prérequis

#### Compétences acquises:

Déterminer l'ensemble des contraintes à prendre en compte pour mener à bien votre

opération

## Programme

### **Définir les opérations d'aménagement**

#### **Intégrer la réglementation applicable**

- Les précisions apportées par le Code de l'urbanisme
- La position de la jurisprudence administrative

#### **Distinguer les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme**

- Identifier les différentes catégories d'aménageurs

### **Préparer l'opération d'aménagement**

#### **Permettre la réalisation de l'opération dans les documents d'urbanisme et avec des mesures de sauvegarde**

- L'inscription des opérations dans les documents d'urbanisme
- La mise en place d'emplacements réservés
- La prise en considération de l'opération d'aménagement

- Le sursis à statuer et le droit de préemption

#### **Créer des réserves foncières par voie d'expropriation ou de préemption**

### **Mettre en œuvre l'opération d'aménagement**

#### **Organiser la concertation préalable et le débat public**

#### **Déterminer qui réalise les études préalables et selon quelles modalités**

#### **Choisir le mode de réalisation**

- La régie
- Le mandat (MOP et hors MOP)
- La concession d'aménagement

#### **Mettre en place les procédures et les contrats**

#### **Adapter le document d'urbanisme**

- La modification, la révision et la mise en compatibilité par la DUP ou la déclaration de projet

#### **Mettre en place la procédure d'urbanisme**

- La zone d'aménagement concerté
- Le permis d'aménager et le lotissement
- Le permis de construire groupé

#### **Réaliser l'opération d'aménagement**

- Les acquisitions foncières

- La réalisation des travaux
- L'archéologie préventive
- La commercialisation de l'opération d'aménagement
- Les cessions immobilières des collectivités territoriales et des EPL
- Le principe d'égalité des usagers de l'opération d'aménagement

#### **Identifier le régime de TVA applicable**

- Le régime marchand de biens
- Les particularités des opérations réalisées en concession d'aménagement

Exercice d'application : prendre en compte les compétences des acteurs, les règles d'urbanisme applicables et les contraintes particulières, afin de déterminer les modalités de réalisation et les étapes de mise en œuvre adaptées pour la réalisation du projet d'aménagement proposé.

**1460€ HT**

1290€ HT

## **Prochaines sessions**

### **Paris**

13 et 14 mars 2019

13-03-2019

14-03-2019

05 et 06 juin 2019

05-06-2019

06-06-2019

06 et 07 nov. 2019

06-11-2019

07-11-2019